



BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION N° 0224 du 1er juin au 8 juin 2020

SAAR ASSURANCES ET EXPRESS UNION VOLENT AU SECOURS DE L'ETAT TCHADIEN POUR LA RIPOSTE CONTRE COVID 19



Remise du Cheque par le DG de Express Union au Ministre des Finances et du Budget TAHIR HAMID NGUILIN

Le Ministre des Finances et du Budget Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN** Président du Sous-Comité Finances et Commande a réceptionné deux chèques pour le compte du Comité de Gestion de la Crise Sanitaire ce vendredi 29 mai 2020 dans la grande salle de réunion dudit Ministère en présence des membres du sous comité.

C'est la Société Africaine d'Assurance et de Réassurance (SAAR) et Express Union qui sont venus apporter leur contribution pour la riposte contre la pandémie de la COVID 19. Monsieur **Médard Kengue**, Administrateur Provisoire de la SAAR ASSURANCES TCHAD a saisi l'occasion pour remercier le Gouvernement, les autorités nationales, les services de santé et d'urgence, les forces de

défense et de sécurité pour leur courage, leur abnégation à la tâche afin d'enrayer cette pandémie du territoire nationale. C'est aussi l'accomplissement d'un devoir en tant qu'entreprise citoyenne que d'apporter sa modeste contribution au Gouvernement dans la riposte sanitaire.

Pour finir, le DG rassure le Gouvernement de sa disponibilité et annonce un don de 7 millions de FCFA comme contribution à la lutte contre la pandémie.



Remise du Cheque par le DG de SAAR Assurance au Ministre des Finances et du Budget TAHIR HAMID NGUILIN



Le DG de Express Union Tchad a été également de la partie pour annoncer un appui financier et encourager le Gouvernement dans la lutte contre le coronavirus. Pour lui, aucun acteur de la vie économique ou sociale ne peut rester indifférent face à cette pandémie. Il appelle à la mutualisation des moyens pour y faire face.

Il a déclaré ensuite que c'est dans cet élan de solidarité nationale que son institution met à la disposition du Comité de Gestion de Crise Sanitaire

présidé par son Excellence Monsieur le Président de la République une somme de 10.000 000 de FCFA pour renforcer ses moyens d'interventions. Aussi, il invite chaque citoyen à jouer sa partition face à cet ennemi commun en respectant les mesures barrières édictées par le Gouvernement.

Après avoir réceptionné les deux chèques, le Ministre des Finances et du Budget se prononce en ces termes :

« c'est avec beaucoup de plaisir que nous recevons ces deux chèques de ces deux sociétés citoyennes. Qui de manière spontanée, volontaires, attachées à la solidarité à leur participations, soutenues et citoyennes à la défense de la santé et à la lutte contre cette pandémie, ont bien voulu de leur propre volonté faire un geste important et symbolique. La symbolique est importante car c'est les petites rivières qui font les grands fleuves. Je les remercie au nom du comité de gestion de la crise sanitaire et au nom de tous les membres de la sous-commission finances et commande. J'appelle les uns et les autres à suivre cet exemple des entreprises, des personnes physiques, des citoyens, des fonctionnaires, des associations et des travailleurs chacun en ce qu'il peut aussi modeste soit-il de se mettre à nos côtés et de participer à cet effort. Bientôt nous allons mettre en musique les moyens de collecte digitale avantage ouverte à la citoyenneté d'ici à l'intérieure du pays et à l'internationale. Je vous invite à propager l'exemple et arrêter la propagation de cette pandémie. »



le Ministre des Finances et du Budget TAHIR HAMID NGUILIN



LA GOMME ARABIQUE ET LE SESAME AU CENTRE D'UNE DISCUSSION ENTRE LA DOUANE ET LES OPERATEURS ECONOMIQUES



Le Directeur Général des Douanes avec les Opérateurs Economiques

Dans le cadre de la redynamisation des exportations tchadiennes, le Directeur Général des Services des Douanes et Droits Indirects, Monsieur **ABDELKERIM CHARFADINE MAHAMAT** a eu une rencontre de travail avec le Président du Patronat Tchadien, le Président de la Chambre du Commerce, le représentant des Exportateurs et le représentant des Opérateurs économiques, le vendredi 28 Mai 2020.

L'objet de cette rencontre est d'échanger sur l'organisation des filières d'exportation des produits tels que la gomme arabique et le sésame. Dès l'entame de ses propos, le Directeur Général de la Douane a salué l'assistance d'avoir honoré de sa présence à cette réunion. Il a souligné que l'exportation de la gomme arabique et du sésame qui sont par excellence les secteurs dont les produits sont destinés à l'exportation. En outre, le Directeur Général rappelle que ces secteurs exercent globalement dans l'informel. C'est pourquoi il y a nécessité de l'organiser au profit notamment des opérateurs économiques et de l'Etat tchadien.

Après échange avec ses invités, le Directeur Général déclare que : « la

gomme Arabique et le Sésame sont deux produits à l'exportation par excellence. Il est donc impérieux de mettre en place un cadre juridique qui permettra à notre pays de maîtriser ses exportations, avec des statistiques fiables. Ce qui in fine permettra à l'Etat de connaître les quantités exactes de sortie et définir les destinations.

Aussi, les normes communautaires en la matière exigent des Douanes des différents pays membres le respect de la réglementation 02 CEMAC. À travers cette réglementation,

la CEMAC exige que les importations ou exportations doivent être accompagnées d'un certain nombre de documents qui permettront à l'Etat de maîtriser les mouvements de ses produits destinés à l'exportation. »

Le Directeur Général a porté à la connaissance de ses invités que l'exportation de la gomme arabique et du sésame est autorisée sur toute l'étendue du territoire, en attendant qu'un Arrêté conjoint soit pris par le Ministre des Finances et celui du Commerce.

Le président de la Chambre du Commerce Monsieur AMIR ADOUDOU ARTINE se réjouit de cette rencontre qui est d'une grande importance. Elle a été une occasion d'entente entre l'Etat et ses partenaires sur un certain nombre de choses pour réorganiser le secteur de l'exportation. Aussi, Monsieur AMIR ADOUDOU salue la décision de libération de tous les produits destinés à l'exportation, annoncé par le Directeur Général des Services des Douanes et droits Indirects. Il rassure le Directeur Général des Douanes de sensibiliser tous les opérateurs au respect du protocole d'accord qui sera signé dans les jours à venir.

